



## percevoir des aide en ayant une sociéter a l'etranger

Par **youyou91**, le **17/05/2013** à **13:09**

bonjour

Peut on percevoir des aide de l'état en tant que gérant d'une société à l'étranger en dehors de l'Espace Schengen?

En sachant que je suis gérant non salarier (ne percevant pas de salaire)!

Par **lexconsulting**, le **18/05/2013** à **11:22**

Bonjour

Non, il ne manquerait plus que cela !!

La société étant à l'étranger, voyez les dispositifs d'aides dans ce pays.

L'Etat français n'est pas une vache à lait distribuant des fonds aux entreprises situées à l'étranger.

Vous pouvez obtenir des aides à l'export pour développer des marchés à l'étranger à condition que votre société soit en France (sous réserve de l'éligibilité de votre projet, notamment par le biais d'OSEO ou d'UBIFRANCE)

Bien Cordialement

LEX CONSULTING

<http://www.lexconsulting.fr>